

Note RMG – Avis dans le cadre du changement observé dans la tendance des infections au COVID-19
24/06/2022

Contexte

Il est demandé au RMG de donner un avis sur la situation actuelle du COVID-19.

Comme dans d'autres pays d'Europe occidentale, une tendance générale à la hausse est observée en Belgique en ce qui concerne le nombre d'infections, l'incidence, le nombre d'hospitalisations et le nombre de consultations chez le médecin généraliste.

Les chiffres absolus sont encore assez modestes pour l'instant, mais la prudence est de mise car toute vague éventuelle (même si elle est plutôt faible) aura un impact sur le système hospitalier. L'absentéisme de longue durée combiné à la période estivale (congés du personnel) entraîne automatiquement la fermeture de lits. Une « vague estivale » de grande envergure pourrait donc enclencher une spirale négative d'épuisement ultérieur du système des soins de santé (encore plus d'absentéisme, encore plus de lits fermés).

Avis du RMG

Le RMG donne l'avis suivant aux ministres de la santé publique :

- Pour l'instant, aucune mesure supplémentaire ne sera adoptée, mais il est important de communiquer sur le risque de (ré)infection, la pandémie qui se poursuit et les mesures de base :
 - o Toute personne (symptomatique ou non) dont le test ou l'autotest est positif doit s'isoler pendant 7 jours et porter un masque buccal pendant 3 jours supplémentaires ;
 - o Le port du masque dans les établissements de soins de santé/cabinets médicaux doit se poursuivre afin d'offrir un environnement sûr à chaque patient ;
 - o Il est conseillé aux personnes susceptibles de développer une forme grave de la maladie de porter un masque FFP2, en particulier dans les espaces intérieurs, les espaces mal ventilés ou lorsqu'il est impossible de maintenir une distance ;
 - o La ventilation et une bonne qualité de l'air dans les espaces publics et privés restent importantes.
- La communication sur une situation épidémiologique correcte reste importante !
- Politique de vaccination :
 - o Lettre de rappel concernant la 4^e injection pour les personnes immunodéprimées ;
 - o L'intensification de la 2^e campagne de vaccination de rappel pour les résidents des MRS et les personnes de 80 ans et plus nécessite une discussion politique au sein de la Préparatoire/CIM, et un nouvel avis du CSS/HGR est attendu pour début juillet ;
 - o Communication sur la vaccination complète et le 1^{er} rappel pour l'entourage proche des personnes les plus vulnérables (vaccination du cercle proche) ;
 - o Communication sur l'efficacité des vaccins à ARNm ;
 - o Sensibilisation supplémentaire des médecins généralistes et des médecins spécialistes.
- Augmentation de la capacité de soins dans les hôpitaux :

RMG Risk Management Group

- Mobilisation des bénévoles, des retraités et des étudiants ;
- Un déploiement plus flexible du personnel : délégation des activités infirmières sous supervision.